

DATES D'OUVERTURE DE LA CHASSE DES OISEAUX DE PASSAGE ET DU GIBIER D'EAU DANS L'OISE

Dans l'état actuel du droit au 25/07/2023 et sous réserve de modifications à venir.

Dans l'hypothèse où de nouvelles dispositions ministérielles seraient adoptées, elles seront communiquées sur : www.fdc60.fr

GROUPE	ESPÈCES	DATES D'OUVERTURE (dans l'état actuel du droit au 25 juillet 2023)
GIBIER D'EAU		
Limicoles	Barge rousse, Bécasseau maubèche, Chevaliers aboyeur, arlequin, combattant, gambette, Courlis corlieu, Huîtrier pie, Pluviers doré et argenté	lundi 21 août 2023 à 6h
	Vanneau huppé	dimanche 17 septembre 2023 à 9h
	Bécassines des marais et sourde	samedi 5 août 2023 à 10h
Oies	Cendrée, des moissons et rieuse, Bernache du Canada	lundi 21 août 2023 à 6h
Canards de surface	Canards colvert, pilet, siffleur, souchet, Sarcelles d'été et d'hiver	lundi 21 août 2023 à 6h
	Canard chipeau	vendredi 15 septembre 2023 à 7h
Canards plongeurs	Eider à duvet, Fuligule milouinan, Garrot à œil d'or, Harelde de miquelon, Macreuses brune et noire	lundi 21 août 2023 à 6h
	Fuligule milouin, Fuligule morillon, Nette rousse	vendredi 15 septembre 2023 à 7h
Rallidés	Foulque macroule, Poule d'eau, Râle d'eau	vendredi 15 septembre 2023 à 7h
OISEAUX DE PASSAGE		
Phasianidés	Caille des blés	samedi 26 août 2023, lever du jour
Colombidés	Pigeons biset, colombin, ramier, Tourterelle turque	dimanche 17 septembre 2023 à 9h
Limicoles	Bécasse des bois	dimanche 17 septembre 2023 à 9h
Alaudidés	Alouette des champs	dimanche 17 septembre 2023 à 9h
Turdidés	Grives draine, litorne, mauvis, musicienne, Merle noir	dimanche 17 septembre 2023 à 9h



Prolongation des moratoires

Les prélèvements sont **INTERDITS** pour la **Barge à queue noire**, le **Courlis cendré** et la **Tourterelle des bois**.
Le moratoire pour chacune de ces espèces est en effet prolongé pour la saison 2023/2024.

